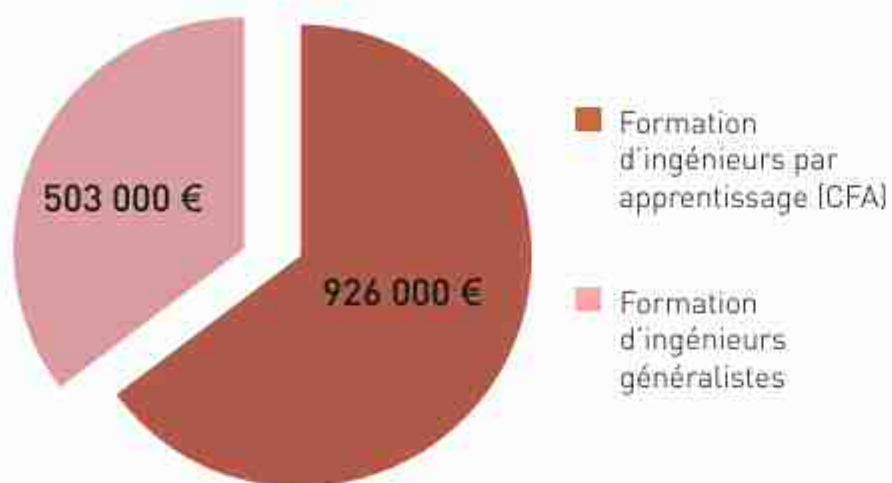


Des investissements pédagogiques aidés par la taxe d'apprentissage

Les fonds reçus au titre de la taxe d'apprentissage contribuent à financer notre CFA ainsi que d'importants investissements dans la pédagogie et le matériel de laboratoire. **Ceux-ci sont utilisés pour l'enseignement : ils servent de support à des travaux pratiques ou à des projets de recherche menés par les élèves.**

Répartition de la
taxe d'apprentissage 2013



Votre
correspondant
Taxe d'Apprentissage

Michel ARTIGUE
04.66.78.50.68 ou 50.43
michel.artigue@mines-ales.fr
service-taxel@mines-ales.fr

Quand verser la taxe d'apprentissage ?
Avant le 1^{er} mars 2014

Comment nous la faire parvenir ?

Votre service comptable ou votre comptable doit indiquer à votre organisme collecteur (OCTA) votre souhait de la verser à l'École des mines d'Alès pour notre formation d'ingénieurs généralistes :

École des mines d'Alès

UAI 030 0063F habilitation hors quota C et C+B ou

CFA de l'École des mines d'Alès

UAI 030 1808C habilitation quota et hors quota C et C+B.

<http://www.mines-ales.fr>



TAXE D'APPRENTISSAGE 2014

INGENIEUR entrepreneur

Alliée de votre développement

Versez votre taxe d'apprentissage à l'École des mines d'Alès et faites de votre obligation légale, un investissement utile pour vous.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'École des mines d'Alès, contribuez à la formation de vos cadres de demain et bénéficiez des ressources mises à la disposition du développement technologique et économique des entreprises.

Recrutez des ingénieurs-entrepreneurs ayant suivi un enseignement de haut niveau scientifique et managérial reposant sur :

- l'entrepreneuriat afin que nos ingénieurs contribuent à créer de l'activité et de l'emploi,
- la créativité grâce à un séminaire auquel participent les responsables innovation d'entreprises leader,
- des approfondissements diversifiés, du génie civil à l'informatique en passant par les matériaux, la mécanique, l'environnement, les risques...

James OLLIVIER - 04.66.78.50.95
james.ollivier@mines-ales.fr

Accueillez des missions de terrain :

- bénéficiez de l'expertise de 3 élèves-ingénieurs pour résoudre un problème ou booster un projet.

L'échange est gagnant-gagnant : l'élève est associé à un projet réel et à fort enjeu pour l'entreprise à laquelle il amène des méthodologies et un regard neuf.

Accueillez des stages et projets de fin d'études :

- bénéficiez d'un véritable élan de recherche et développement avec l'accueil de nos élèves en stage et projet de fin d'études. Ce dernier, effectué au dernier semestre d'études et pour une durée de 17 semaines minimum, permet une prise en charge d'un projet dans sa globalité et la mise en application des acquis techniques et méthodologiques.

Serge POMMÉ - 04.66.78.51.04
serge.pomme@mines-ales.fr

Bénéficiez de l'expertise de nos laboratoires de recherche

3 centres de recherche :

- Centre des matériaux des mines d'Alès (C2MA)
- Laboratoire de génie de l'environnement industriel (LGEI)
- Laboratoire de génie informatique et d'ingénierie de production (LGI2P)

en 2012 :

- 2 HDR (Habilitation à diriger des recherches)
- 17 thèses soutenues
- 105 publications ou communications internationales
- 2,6 M€ de contrats réalisés avec les PME, les grands groupes et dans le cadre de programmes nationaux et internationaux

Yannick VIMONT - 04.66.38.40.93
yannick.vimont@mines-ales.fr

L'École des mines d'Alès

accueille 1 000 étudiants
et délivre 300 diplômes par an

Toutes nos formations
sont en interaction avec
les entreprises

Embauchez un apprenti :

préparez l'avenir de votre entreprise en co-formant, avec nous, vos futurs ingénieurs

2 formations d'ingénieurs par apprentissage :

- « Informatique et réseaux » avec 2 profils types :
 - « Ingénieur études et développement » et
 - « Ingénieur systèmes et réseaux »
- « Conception et Management de la Construction » avec 2 profils types :
 - « Énergie-Équipements » et
 - « Structures-Bâtiments »

Chacune des formations accueille de 30 à 40 élèves

Rémy ROGACKI - 04.66.38.70.38
remy.rogacki@mines-ales.fr



Participez aux actions de développement économique



L'école de l'innovation et de la performance (E.I.P.) accompagne concrètement et forme l'entreprise dans les démarches d'innovation et d'amélioration de performances en mettant en œuvre les actions suivantes :

Le dispositif **Cap'ID** accompagne l'entreprise dans une démarche d'innovation de l'émergence de l'idée jusqu'à sa concrétisation.



Le dispositif **Cap'LEAN** par une démarche Lean aide l'entreprise à améliorer ses performances.



L'EIP est une illustration d'un échange gagnant-gagnant entre enseignement et développement économique. Les élèves-ingénieurs participent activement à la concrétisation des projets des entreprises accompagnées.

Michel FERLUT - 04.66.78.51.17
michel.ferlut@mines-ales.fr